



Haveluy, ma ville

# INFORMATION MUNICIPALE COVID-19 du 15 juin 2020



[www.haveluy.fr](http://www.haveluy.fr)

**Chères Haveluynoises,  
Chers Haveluynois,**

Alors que le déconfinement continue sa lancée progressive partout en France, j'ai réuni les services municipaux ainsi que les élus afin de prendre des décisions sur chacune des manifestations habituellement organisées.

Ce sont des décisions difficiles que j'ai dû prendre à contre cœur, mais il en va de la sécurité de toutes et tous.

Vous retrouverez à travers ce fascicule, comme depuis le début de cette crise, un rappel de toutes les dispositions prises ainsi que toute information utile sur la vie de votre commune.

Cet été, les centres aérés prendront une forme particulière. Seules trois semaines seront organisées pour des raisons évidentes de logistique et de sécurité, et ils ne se dérouleront que l'après-midi exceptionnellement. C'est une décision difficile, mais nous ne pouvons faire autrement avec le peu de moyen dont nous disposons.

Je tenais toutefois à travers mes propos à vous rassurer. Alors que nous nous apprêtons à voter le budget primitif de la commune, nous avons fait le point sur les dépenses liées à la crise. Comme vous avez pu le constater à la fois dans la presse régionale, mais également dans la presse nationale, notre commune a dû investir en masse pour le bien de ses habitants.

Au total, ce sont près de 40 000€ de dépenses imprévues imputables directement à la crise.

Alors que vous venez de me renouveler votre confiance, je tiens à vous réaffirmer tout mon engagement s'agissant de la bonne tenue des comptes de notre commune. Grâce à la maîtrise dont nous avons déjà fait preuve, je reste optimiste quant à l'équilibre de budget.

Bien-sûr, il faudra faire des choix, mais ces choix je les assumerai pleinement car je n'oublie pas la promesse de la non-augmentation de la pression fiscale. Ce n'est donc pas aux habitants à payer les conséquences, alors que l'État lui-même ne nous est pas encore venu en aide.

Sachez en tout cas que vous pouvez compter sur mon entière détermination pour un retour à la normale de l'activité de notre beau village festif et solidaire et je continuerai à vous informer régulièrement de la situation de votre commune pendant toute la durée de la crise.

D'ici là, n'oubliez pas d'être vigilant quant à la distanciation sociale, n'oubliez en aucun cas les gestes barrières. Il en va de la responsabilité de chacun afin que nous puissions passer cette crise le plus rapidement possible.

Et malgré ce contexte tendu, je vous souhaite à toutes et à tous un bel et agréable été en famille.

*Avec toute mon Amitié.*

Votre Maire,  
**Jean-Paul RYCKELYNCK**



# POINT SUR LES MANIFESTATIONS À VENIR

Vu les mesures adoptées par le gouvernement interdisant les rassemblements, nous faisons le point, l'idée étant de trouver d'autres façons de se créer des souvenirs communs et de maintenir le lien.

## Fête des Mères



Samedi 27 juin 2020

Les élus distribueront les cadeaux aux mamans inscrites le samedi 27 juin de 9h à 12h en salle des Fêtes.

Se munir de son ticket d'inscription

## Les festivités du 14 Juillet 2020

Vendredi 13 Juillet à l'Étang Municipal

de 22h30 à minuit

Ambiance musicale à partir de 22h 30

Feu d'artifice à 23h15

## Libération de la ville d'Haveluy MARDI 2 SEPTEMBRE 2020

*La commémoration de la libération d'Haveluy*



**17H45**

Rassemblement place Lainelle.

**18H00**

Dépôt de gerbes au monument aux morts.

Cérémonie organisée par la Municipalité en partenariat avec les associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français.



# Les manifestations reportées, annulées ou en attente.



## NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

Annulée



## BANQUET DES AÎNÉS

En attente des nouvelles dispositions sanitaires



PASS' SPORT

## FORUM DES ASSOCIATIONS

En attente des nouvelles dispositions sanitaires



## SEMAINE DU GOÛT

Annulée en raison des contraintes sanitaires

Annulée



## DUCASSE

En attente des nouvelles dispositions sanitaires



## HALLOWEEN

Annulée



## CARNAVAL

Reporté le **dimanche 20 septembre 2021**



Dans un souci d'amélioration des relations entre vous et la Municipalité, un service SMS info a été mis en place.

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous rendre en mairie pour remplir un formulaire, vous serez ainsi avertis instantanément des événements qui se déroulent dans votre commune.

## Cantine / Péricolaire

Vous avez jusqu'au **Vendredi 3 juillet** pour déposer les dossiers « Cantine » et les dossiers « Péricolaire » à l'accueil de la mairie.

Vente de tickets « Cantine »

Lundi 24 août de 9h00 à 12h00  
Mardi 25 août de 9h00 à 12h00  
Vendredi 28 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Vente de tickets « Péricolaire »

Judi 27 août de 9h00 à 12h00



## Rentrée 2020/2021

Les dossiers "**Cantine**" et "**Péricolaire**" sont disponibles à l'accueil de la Mairie à partir du **Lundi 8 juin** ou à télécharger sur le site internet de la ville : **www.haveluy.fr**





Haveluy, ma ville

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**ALSH VACANCES D'ÉTÉ**  
du 27/07 au 14/08/2020 inclus  
de 13h30 à 17h30



## Inscriptions en Salle Droulez

**Les Mercredis 1er et 8 juillet 2020**  
de 9H00 à 12H00 - 14h00 à 16h30

**(aucune inscription ne sera acceptée après le 08/07/2020)**



Les dossiers d'inscription  
sont à retirer en Mairie à partir du

**LUNDI 15 JUIN 2020**

**Aucune inscription ne pourra être prise si l'enfant  
n'a pas 3 ans révolu le 1er jour du centre.**

## Tarifs du Centre de Loisirs - VACANCES D'ÉTÉ

Quotient familial * (Avril 2019)	ALSH VAVANCES D'ÉTÉ
de 0 à 369 €	16,00 €
de 370 à 499 €	28,80 €
de 500 à 700 €	38,40 €
de 701 à 800 €	48,00 €
de 801 à 1000 €	51,20 €
supérieur à 1001 €	57,60 €

### NOTES :

Les parents sont responsables de leurs enfants et doivent donc être couverts par une assurance "Responsabilité Civile".  
En raison des dispositions réglementaires relatives à l'âge minimum en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, aucune inscription ne pourra être prise si l'enfant n'a pas 3 ans révolu le 1er jour du centre.



### Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription complet
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Attestation CAF avec le quotient familial (\* **Attestation avril 2019**)
- Certificat médical de l'année en cours 2020

